

Argumentaires et motivations de Madame Sylvie Glaser, administratrice du domaine national de Saint-Cloud, CMN et explications de Dan Sprinceana porteur du projet, créateur et directeur artistique du centre international de création artistique dédié à la sculpture du parc de Saint-Cloud, et ceci depuis 2002.

Lors de l'émission «Le rendez-vous», France Culture, 10 février 2010

SG Je comprends qu'il puisse se sentir lésé...

DS Bien entendu Madame, j'ai travaillé et investi 7 ans dans ce projet pour le CMN, sans être rémunéré pour cette création, ni pour les expositions que j'ai montées seul, ni pour la communication financée par mes propres moyens... Beaucoup, beaucoup d'investissement de ma part... Un seul exemple : pour l'exposition « Mémoire de racines » du parc de Saint Cloud, novembre –décembre 2005, je n'ai touché aucun revenu de la part du CMN, exposition qui a amené plus de 40 000 visiteurs !

Pourquoi ceci ? Justement pour convaincre le CMN et le ministère de la Culture qu'il y a matière à renouveler ce type d'action et de pérenniser l'activité de ce centre de création international dédié à la sculpture.

Bien entendu Madame que je suis un peu lésé... On l'utilise, on en profite et on le jette... quand Sa Majesté le veut !

Mais ce n'est pas ceci qui me gêne le plus. C'est le fait d'arrêter cet élan artistique de création d'un lieu qui était en train de devenir un centre international connu et reconnu du monde de l'art, du monde de la sculpture... C'est le fait de priver le public d'admirer les œuvres issues de ces résidences d'artistes (il suffit de regarder des centaines de témoignages lors des expositions, sur le site www.dansprinceana.com)... C'est le fait d'arrêter ce soutien aux jeunes créateurs dans leur démarrage dans la vie d'artistes confirmés (des exemples de réussites il y en a déjà plusieurs)...

SG Au départ nous nous sommes mis d'accord pour une opération ponctuelle...

DS Non Madame, dans aucun document n'est stipulé ceci... C'était une tacite acceptation-reconduction et ceci depuis 2002 pour créer un centre permanent. L'ancien administrateur, Monsieur Gilles Bonneville, m'a promis à maintes reprises une concession sur ce lieu, il m'a promis une « officialisation » de cette activité... afin que je puisse avoir enfin des revenus réguliers... bien entendu si ça marche ! Deux concours internationaux, plus de 40 artistes, trois expositions, plus de 100 000 visiteurs, multiples médias et partenaires...et beaucoup d'amis de l'art... et ceci pour rien ! Et maintenant quand j'ai démontré que ça marche... vous voulez vous séparer de moi ?

SG On l'a soutenu, à la fois en terme de projet et financier...

DS Madame les projets que j'ai proposés ont été réalisés institutionnellement, donc officiellement par le CMN. Le soutien financier (qui n'a pas été substantiel) dont vous parlez est celui de vos propres actions !

SG Pourquoi plutôt lui que quelqu'un d'autre ... l'espace public est ouvert à tout le monde...

DS Dans le privé on ne fait jamais ça ! Une personne compétente on la garde. Pourquoi donc se séparer de quelqu'un de motivé, expérimenté, sérieux, professionnel ? Sauf si

cette administration utilise la très vilaine devise : « on l'utilise, on en profite et on le jette...
quant Sa Majesté le veut... et on recommence avec le suivant... » !